

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0008638

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 722 Société : A28086
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : GUENNOU LAHOUCHE
Date de naissance :
Adresse :
Tél. : 06 22 525826 Total des frais engagés :Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation :/...../.....
Nom et prénom du malade : Age:.....
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie :
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :/...../.....
Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE OTHMANI ANALYSES MEDICALES Dr. Houde Othmani - Biologie 02, Bd El Qods, Résidence El Qods Quartier Oumia - Ain Chock - CASABLANCA Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39 INPR: 083061596	24/07/22	13 650,00dt	700,00dt

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/> FIN D'EXECUTION <input type="text"/>															
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DATE DU DEVIS <input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th colspan="2">G</th> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	G		00000000	00000000	35533411	11433553	B				
	H																		
	25533412	21433552																	
	00000000	00000000																	
	G																		
	00000000	00000000																	
	35533411	11433553																	
	B																		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA



صحة العيون
للدرار البيضاء

Maladies et Chirurgie des yeux - Las_{er} - Angiographie - Lentilles de Contact

Casablanca le :

18/08/22

BILAN PRE OPERATOIRE

M. Guennou L Houssine

NFS-PQ-VS

UREE GLYCEMIE CREATININE

GOT- GPT- GAMMA GT-HB1AC

CHOLESTEROL-TRIGLYCERIDES -AC URIQUE

BILAN D HEMOSTASE ;TP TCK

Priere de nous faxer les resultats

merci

LABORATOIRE WITMANI D ANALYSES
MEDICALES
Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omara - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 002061506

Lahoussine GUENNOU
Laboratoire Othmani

263651202



Dr. Med Adh. EL KASRI
Anesthésiste Réanimateur
Ophtalmo - Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casa
Tél: 0522 25 11 71 Fax: 0522 25 11 15

Urgence 24/24

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omania, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture



N° facture : 2022-4805

Edité le : 30/08/2022

Patient : Mr GUENNOU Lahoussine

Date prélèvement : 26/08/2022

N° Dossier : 263651202

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
Taux de Prothrombine	40	53,60
Temps de Céphaline Activée	40	53,60
Glycémie à jeun	30	40,20
Hémoglobine glycosylée	100	134,00
Urée	30	40,20
Créatinine	30	40,20
Acide urique	30	40,20
Triglycérides	60	80,40
Cholestérol total	30	40,20
TRANSAMINASES	100	134,00
Gamma G.T.	50	67,00
Total B	650	871,00
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		700,00

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MEDICALES
Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omania - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



Casablanca , le 30/08/2022

Compte rendu d'analyses



Dossier N° : 263651202 Pvt du: 26/08/2022 8:58

Nom : Mr GUENNOU Lahoussine

Age : 86 ans

Demandé par Dr : EL KASRI ADIL

Page : 1/3

HEMATOLOGIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
NUMERATION GLOBULAIRE			
Erythrocytes	: 3,95 M/mm ³	(4,1 - 5,6)	4,44 (21/05/22)
Hémoglobine	: 12,50 g/dl	(12,9 - 16,7)	13,50 (21/05/22)
Hématocrite	: 38,20 %	(38 - 49)	42,70 (21/05/22)
VGM	: 96,71 fL	(83 - 97)	96,17 (21/05/22)
TCMH	: 31,65 pg	(28 - 34)	30,41 (21/05/22)
CCMH	: 32,72 g/dl	(31 - 36)	31,62 (21/05/22)
Leucocytes	: 5 050 /mm ³	(4000 - 10000)	7 700 (21/05/22)
Plaquettes	: 213 000 /mm ³	(150000 - 400000)	232 000 (21/05/22)
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles	: 57,3 % Soit 2894,00 /mm ³	(2000 - 7500)	3565 (21/05/22)
Polynucléaires Eosinophiles	: 1,1 % Soit 56,00 /mm ³	(Inférieur à 400)	92 (21/05/22)
Polynucléaires Basophiles	: 1,7 % Soit 86,00 /mm ³	(Inférieur à 150)	77 (21/05/22)
Lymphocytes	: 32,9 % Soit 1661,00 /mm ³	(1500 - 4000)	3665 (21/05/22)
Monocytes	: 7,0 % Soit 354,00 /mm ³	(200 - 800)	300 (21/05/22)
Etude du frottis sur lame	: La formule leucocytaire est contrôlée sur frottis sanguin.		
VITESSE DE SEDIMENTATION (Technique : de Westergreen: VES-Matic 20de diesse)			
Première heure	: 44 mm	(Inférieur à 10)	74 (14/01/22)

HEMOSTASE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Taux de Prothrombine (Technique : Coagulation/START Max,Stago)			
	: 82 %	(70 - 100)	
Temps de Céphaline Activée (Technique : Coagulation/START Max,Stago)			
Temps du Témoin	: 30 sec		
Malade	: 25 sec		

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Adresse : N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omariya, Ain Chock - Casablanca

Tél: 0522 21 22 11 - Fax : 0522 21 22 39 - Gsm : 0662 27 99 66 / 0767 78 76 75 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com - Site web : www.othmanilab.ma



Mr GUENNOU Lahoussine

Dossier N° : 263651202

Page : 2/3

BIOCHIMIE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Glycémie à jeun	:	0,89 g/l	(0,7 - 1,1)	1,97 (21/05/22)
		4,94 mmol/l	(3,88 - 6,1)	0,30 (14/01/22)
Résultat sous réserve d'un bon respect des conditions du prélèvement. (8 à 12h de jeûne)				

Hémoglobine Glycosylée :	:	7,10 %	(4,5 - 6,3)	9,60 (21/05/22)
<i>(Technique HPLC / BIORAD)</i>				
4,30 (14/01/22)				

Les valeurs usuelles sont de 4.5 à 6.3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est :

- * bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %
- * moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %
- * mal équilibré au-delà de 8 %
- * À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

Urée	:	0,45 g/l	(0,2 - 0,5)	0,37 (21/05/22)
		7,50 mmol/l	(3,33 - 8,33)	0,75 (14/01/22)

Créatinine	:	10,54 mg/l	(6,2 - 14,2)	8,60 (21/05/22)
		93,2 µmol/l	(55 - 126)	11,6 (14/01/22)

Acide urique	:	76 mg/l	(35 - 70)	56 (21/05/22)
		452 µmol/l	(210 - 420)	99 (14/01/22)

Triglycérides	:	Clair		Clair (21/05/22)
Aspect du serum	:			Clair (14/01/22)

Résultat	:	0,89 g/l	(Inférieur à 1,5)	2,11 (21/05/22)
		1,01 mmol/l	(Inférieur à 1,79)	0,89 (14/01/22)

Cholestérol total	:	1,31 g/l	(Inférieur à 2)	1,60 (21/05/22)
Souhaitables : < 2.00 g/l				
Tangentes : 2.00 _ 2.39 g/l				
Elevées : >= 2.40 g/l				



Mr GUENNOU Lahoussine

Dossier N° : 263651202

Page : 3/3

ENZYMOLOGIE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
TRANSAMINASES				
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	:	8 UI/l	(Inférieur à 35)	23 (21/05/22) 106 (14/01/22) ~~~
SGPT (Alanine Aminotransférase)	:	8 UI/l	(Inférieur à 45)	13 (21/05/22) 185 (14/01/22) ~~~
Gamma G.T.	:	13 UI/l	(Inférieur à 55)	90 (21/05/22) 1 150 (14/01/22) ~~~

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MEDICALES - Biologiste
Dr. Houda Othmani
N°2, Bd El Qods, Résidence B. Qods
Quartier Omnia - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 30
INPE: 093061596

Nous vous remercions de votre confiance
Prélèvement à domicile sur rendez-vous